



PROJET D'APPUI À LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET
AU SECTEUR EXTRACTIF (PAGESE)



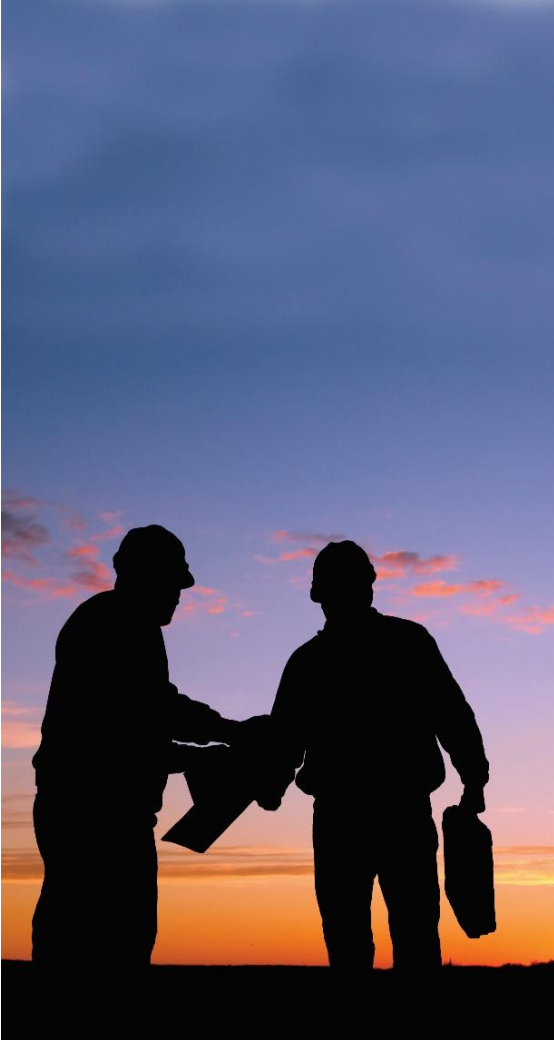
ITIE Initiative pour la
Transparence des
Industries
Extractives au Tchad

Note de revue du plan d'action ITIE Tchad 2025

Karim Lourimi

11 Juin 2025

Sommaire



- 1. Objet de la note**
- 2. Rappel du cadre de référence**
- 3. Analyse du contenu du plan d'action 2025**
- 4. Forces et points à améliorer**
- 5. Recommandations**

1. Objet de la note



1. Objet de la note

- Évaluer la pertinence, la faisabilité et la cohérence du plan ITIE 2025
- Vérifier l'alignement avec :
 - la Norme ITIE 2023
 - les recommandations des rapports 2018–2022
 - les priorités nationales
- Identifier les forces, lacunes et ajustements requis
- Proposer des actions correctives ou des améliorations ciblées.



2. Rappel du cadre de référence



2. Rappel du cadre de référence

Norme ITIE 2023

- La Norme ITIE 2023 élargit le champ d'action des plans nationaux :
- Souplesse accrue pour refléter les priorités nationales ;
- Intégration des recommandations issues des validations ITIE ;
- Accent sur le rôle stratégique du groupe multipartite.

Nouveautés à intégrer dans le plan 2025 :

- **Corruption** : divulgation des politiques anti-corruption (2.6), cartographie des risques (1.5, 1.2), traitement des cas.
- **Transition énergétique** : politiques de transition, subventions fossiles, réserves prouvées, émissions de GES (3.1, 3.4, 6.5).
- **Inclusion et genre** : consultations communautaires (2.2), données par genre (6.1, 6.3), accessibilité des rapports EIE (6.4).
- **Fiscalité et divulgation** : ventes de l'État (4.2), accords de troc (4.3), divulgation axée sur les risques (4.1, 4.9).



2. Rappel du cadre de référence

Objectifs nationaux

Le plan d'action ITIE 2025 s'aligne sur plusieurs cadres stratégiques nationaux qui placent la transparence et la gouvernance au cœur du développement :

- **Vision 2030** : Fait de la transparence un levier central de mobilisation des ressources et de développement durable.
- **Code de transparence (Loi n°001/PR/2016)** : Rend obligatoire la publication des contrats et la reddition de comptes sur les ressources naturelles.
- **Loi de finances 2022** : Encadre la gestion des revenus pétroliers, avec des règles sur la traçabilité, l'affectation et les transferts infranationaux.
- **Engagements de réforme appuyés par les partenaires** :
 - **PAGESE (BAD)** : appui à la gouvernance extractive, renforcement du STP.
 - **Union européenne** : appui à la mise en œuvre des recommandations ITIE.

2. Rappel du cadre de référence

Résultats de la validation 2022

Score global de mise en œuvre : 64,5 / 100

➤ **Résultats et impact – 61 / 100**

Progrès : meilleure transparence sur les revenus hors budget (44,5 % en 2019).

Faiblesses : débat public peu soutenu (score 30), suivi des recommandations insuffisant.

➤ **Engagement des parties prenantes – 60 / 100**

Fonctionnement du HCN perfectible (fréquence et qualité des réunions).

Recul de la participation active des entreprises et implication limitée du gouvernement.

2. Rappel du cadre de référence

Résultats de la validation 2022

➤ **Transparence – 72,5 / 100**

❖ **Avancées :**

- Publication des contrats pétroliers,
- Divulgateion des revenus en nature,
- Désagrégation des exportations (exigence 3.3 : « dépassée »).

❖ **Lacunes persistantes :**

- Propriété effective : 30 / 100
- Dépenses sociales/environnementales : 45 / 100
- Transferts infranationaux : 45 / 100
- Désagrégation financière : 47 / 100
- Impact environnemental : **non évalué**



3. Analyse du contenu du plan d'action 2025



3. Analyse du contenu du plan d'action 2025

Alignement avec les priorités nationales

Priorité nationale	Actions prévues dans le plan ITIE 2025
Réformes institutionnelles	Transformation du HCN en comité exécutif, statut juridique du STP, manuels de procédure, organigramme
Mobilisation des ressources	Études sur les revenus pétroliers (5.3), coûts pétroliers (4.10), incitations fiscales, ventes de l'État (4.2)
Gouvernance des SOE	Étude sur SHT et SONEMIC, publication des états financiers, transparence accrue
Inclusion et environnement	Étude genre, dépenses sociales minières, action sur la transition énergétique



3. Analyse du contenu du plan d'action 2025

Recommandations ITIE prises en compte

Recommandation ITIE	Action intégrée dans le plan 2025
Mise à jour des registres de licences (2.3)	Prévue
Transparence sur la propriété effective (2.5)	Prévue
Ventes en nature (4.2)	Action intégrée
Dépenses sociales et quasi budgétaires (6.1, 6.2)	Intégrées
Divulgateion systématique (3.1, 5.1)	Ciblée par plusieurs actions
Accords de troc, transferts, coûts pétroliers	Prévision d'études spécifiques



3. Analyse du contenu du plan d'action 2025

Lacunes dans la traduction opérationnelle

Thème critique	Constat
Corruption	Aucun plan pour cartographier les risques ou traiter les cas publics
Consultations communautaires (CLIP)	Aucune action prévue malgré les exigences nouvelles (2.2.a.ii)
Gouvernance des participations/dettes	Suivi du cas Glencore absent – pas de mesure contractuelle
Environnement	Absence de registre ou portail documentaire
Recommandations 2022 non intégrées	Valorisation de la production, cessions d'actifs, désagrégation financière peu couvertes



3. Analyse du contenu du plan d'action 2025

Limites structurelles du plan

Limite	Description
Recommandations clés non traduites	États financiers des SOE, dette Glencore, coûts pétroliers restent au stade exploratoire
Absence de priorisation	50+ actions listées sans hiérarchie ni phasage
Activités critiques non qualifiées en actions correctives	Dilution des priorités – Pas de distinction stratégique
Formulations vagues	Ex. : « Étudier les ventes de parts » sans périmètre, « Étude genre » sans lien avec les exigences
Faible intégration des nouvelles exigences (ITIE 2023)	Manques sur 1.2, 1.5, 2.2.a.ii, 4.3, 6.4, absence d'indicateurs



3. Analyse du contenu du plan d'action 2025

Limites opérationnelles et de mise en œuvre

Problème	Conséquences
Pas de valorisation financière	Aucune estimation budgétaire, difficulté de planification et de mobilisation des financements
Sources de financement non identifiées	Actions risquant de rester non mises en œuvre, comme les années précédentes
Retards à mi-parcours (juin 2025)	Activités structurantes non lancées, alors que validation prévue début 2026
Absence de lien avec la validation ITIE 2026	Aucune anticipation explicite des exigences à clôturer d'ici fin 2025
Objectifs non SMART	Pas d'indicateurs de suivi (KPI), objectifs génériques, difficile à piloter
Responsabilités non partagées	STP et HCN seuls porteurs – manque d'appropriation collective (ministères, OSC, SOE...)



4. Forces et points à améliorer



Forces du plan d'action 2025

Atout identifié	Description
Couverture des thématiques ITIE 2023	Le plan intègre des exigences clés : propriété effective, ventes de brut, divulgation systématique, transition énergétique, impact environnemental, dépenses quasi budgétaires.
Référencement des recommandations	Chaque activité est liée à une source (rapport ITIE, validation, rapport UE ou Secrétariat international), assurant la traçabilité.
Prise en compte de nouvelles problématiques	Inclusion de l'égalité de genre, des recettes adossées aux ressources (cas Glencore), et des engagements climatiques.
Renforcement de la gouvernance ITIE	Mesures prévues pour structurer le STP, clarifier les fonctions du HCN, et améliorer la gestion interne : manuel, audit, budgétisation.



Points à améliorer

Limite identifiée	Effet observé ou risque
Absence d'indicateurs de performance (KPI)	Pas de suivi mesurable possible sur l'exécution ni sur les résultats des actions.
Objectifs génériques et implicites	Faible lisibilité des finalités, absence de lien clair entre les actions et les résultats attendus.
Manque de priorisation des actions	Difficulté à distinguer les urgences stratégiques (ex. validation 2026) des initiatives secondaires.
Retard d'exécution à mi-parcours	Plusieurs actions du 1er semestre non engagées à juin 2025, impactant le calendrier global.
Absence de valorisation financière	Faible visibilité sur les besoins réels – obstacle à la mobilisation de financements externes.
Responsabilités peu partagées	STP et HCN seuls désignés comme porteurs ; pas d'implication explicite des ministères, SOE, OSC ou institutions de contrôle.



5. Recommendations



Structuration du plan

Axe de recommandation	Mesure proposée
Objectifs clairs et mesurables	Définir des objectifs liés à des résultats précis (conformément à l'exigence 1.5 de la Norme ITIE 2023).
Indicateurs de performance	Associer à chaque activité des indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs pour un suivi transparent.
Priorisation stratégique	Distinguer les actions urgentes (ex. validation 2026) de celles à moyen terme.
Budgétisation indicative	Estimer les coûts par activité pour faciliter coordination et recherche de financement.
Clarification des responsabilités	Identifier pour chaque action les institutions pilotes et les parties associées (ministères, SOE, OSC).



Suivi et pilotage

Axe de recommandation	Mesure proposée
Révision du calendrier d'exécution	Actualiser en fonction des retards constatés à mi-parcours (juin 2025).
Suivi semestriel structuré	Instaurer des points d'étape publics pour évaluer les progrès.
Anticipation de la validation 2026	Intégrer explicitement les actions nécessaires à la clôture des insuffisances signalées en 2022.
Visibilité et communication	Renforcer la communication sur le processus (site ITIE, documents, ateliers).



Alignement stratégique

Axe de recommandation	Mesure proposée
Alignement sur les priorités nationales	Accent sur la mobilisation des recettes, la lutte contre la corruption, et la gouvernance climatique.
Exploitation des rapports ITIE	Traduire les recommandations passées en actions concrètes et planifiées.
Transversalité et co-responsabilité	Impliquer activement les entités techniques concernées : Ministère des Finances, Environnement, SHT, SONAMIG, etc.



Activités complémentaires à intégrer dans le PTA 2025

Thème prioritaire	Activité à ajouter	Exigence ITIE	Responsable(s) suggéré(s)
Gouvernance anticorruption	Cartographie des risques de corruption dans la chaîne de valeur (octroi, SOE, contrats, paiements)	1.5, 1.2	HCN, HCN
Suivi de l'intégrité	Dispositif permanent au HCN pour l'examen des cas publics de corruption	1.2	HCN
Licences	Méthodologie formalisée pour évaluation indépendante de la conformité des octrois	2.2	DGTP, DGTM, HCN
Consultations communautaires	Documentation annuelle des consultations (lieux, dates, avis, sensibilisation des entreprises)	2.2.a.ii	MEPDD, HCN, entreprises
Registre des licences	Complément des champs requis, interconnexion avec EMC+, publication en ligne régulière	2.3	DGTP, DGTM
Environnement	Portail public des EIE/audits/plans de gestion + registre environnemental sur le site ITIE-Tchad	6.4	MEPDD, HCN
Fiscalité et dette adossée	Renforcement des capacités sur fiscalité extractive et évaluation des financements adossés aux ressources (ex. Glencore)	4.3, 5.3, 7	HCN,
Représentativité des collègues	Revue de la composition des collègues du HCN et renouvellement des mandats		HCN



Merci pour votre attention



Karim Lourimi

Ennour Building, 6th Floor

Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Office +216 27 596 595

E-mail: k.lourimi@enerteam.tn